

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Délibération n° D-2016-124

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/04/2016

Finances - Tarification - Refuge pour animaux - Ajustements

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction des Finances

**Finances - Tarification - Refuge pour animaux -
Ajustements**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les tarifs en vigueur, pour le Refuge pour Animaux ne sont pas tous adaptés à certaines situations rencontrées, notamment lorsque des chiens ou chats, animaux de compagnie de personnes sans domicile fixe, sont placés en fourrière lorsque leur propriétaire est momentanément empêché de s'en occuper, le placement de l'animal pouvant être demandé par l'administration.

Afin de prendre en compte la situation spécifique des personnes sans domicile fixe propriétaires d'animaux, il vous est proposé d'adopter un tarif spécial minoré, de 15 € pour les prestations assurées par le Refuge pour Animaux en direction de chats ou de chiens propriété de ces personnes en situation de précarité économique et placés en fourrière à la demande de l'administration.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter un nouveau tarif forfaitaire spécial minoré, de 15 €, conformément au tableau ci-annexé, applicable à compter du 15 avril 2016, pour les prestations servies par le Refuge pour Animaux pour des chats ou chiens propriétés de personnes sans domicile fixe.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

REFUGE POUR ANIMAUX

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 15/04/2016	POUR MEMOIRE TARIFS 2015
CHIENS			
A- FOURRIERE		 	
A.9- Prise en charge forfaitaire animaux des personnes sans domicile fixe		15,00	
CHATS			
D- FOURRIERE		 	
D.8- Prise en charge forfaitaire animaux des personnes sans domicile fixe		15,00	